

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 17 décembre 2024**

- - -

Le 17 décembre 2024 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 9 décembre 2024 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, , Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : M. Emmanuel SAILLY

Pouvoirs : 1

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 9 Votants : 10

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

- Jacques FOUCHER

Le procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2024 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 9 voix pour 1 abstention 0 voix contre**

2. PERSONNEL – Prévoyance salariés

- Michel VEDRUNE

Proposition d'une prise en charge par la commune de GREALOU de 10€ par mois et par salarié en CDI

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

3. PERSONNEL -Création de poste

- Michel VEDRUNE

Suite à la RQTH (reconnaissance de qualité de travailleur handicapé) pour Mr Pascal Aussel, celui-ci a demandé à pouvoir bénéficier d'une réduction de temps de travail, Nous devons donc créer un nouveau poste adapté au volume de travail souhaité par le salarié.

En l'absence de nouvelles informations, le sujet est reporté au prochain conseil.

Le contrat de Sylvie FAURIE doit être mis à jour en qualité d'employé des écoles.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre**

4-PROJET AUBERGE- Appel d'offre- Suite attribution des lots -Jacques FOUCHER, Michel VEDRUNE

Suite à la réunion de ce jours consacré à l'analyse des offres, nous pourrons attribuer les lots suivants :

- 0.1 Démolition : BREIL
- 1 VRD aménagements extérieurs : BREIL
- 2 Gros œuvre : BREIL
- 3 Charpente Couverture : LEBOIS
- 6 Plâtrerie isolation : SUDRIE
- 7 Electricité : EIFFAGE
- 8 CVC chauffage : ENR2J
- 10 Sols durs : MERTZ
- 11 Sols souples : CALVIGNAC
- 12 Peinture : CALVIGNAC
- 13 Serrurerie : C2M
- 15 Ravalement : BREIL

Les lots 4 Menuiseries extérieures, 5 menuiseries intérieures, 9 Plomberie, 14 Etanchéité, 17 Equipement de cuisine seront analysés en janvier.

- Compte tenu des risques de conflits d'intérêt, les lots 0.1 et 15 ont été analysés et votés en l'absence de Mr Michel VEDRUNE et de Mme Mathilde VEDRUNE.

Lot 01 Démolition et lot 15 Ravalement : 8 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

Les autres lots ont été analysés et votés par l'ensemble des conseillers présents : 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

6.PLUI- Enquête PUBLIQUE

-Jacques FOUCHER, Michel VEDRUNE

L'enquête publique aura lieu du 16 décembre au 24 janvier.

Nous devons rédiger nos requêtes sur ce projet à faire valoir auprès des commissaires enquêteurs

Nous proposons de faire valoir auprès des commissaires enquêteurs les remarques suivantes

- Conditions d'accès aux documents
 - Durée limitée de l'enquête compte tenu des fêtes de Noël
 - Soutien d'une demande de changement de destination
 - Confirmation de notre demande de zone Ns
 - Garantie constructibilité secteurs DP
 -
- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre**

8.PROJET AUBERGE -Demande de prêt court terme

- Michel VEDRUNE

Un prêt court terme sera nécessaire pour palier à l'attente du versement de l'intégralité des subventions, une consultation va être faite auprès des différents établissements bancaires du secteur. Le montant du prêt court terme devrait être connu début janvier après analyse des données de trésorerie.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

QUESTIONS DIVERSES

10.MATERIEL -fin du contrat de location de l'ordinateur- Michel VEDRUNE

Le contrat de location de l'ordinateur de l'école arrive à échéance mi 2025.
Une consultation d'entreprises à été lancée afin de trouver une solution moins onéreuse
En l'absence de la totalité des devis demandés ce sujet est reporté

11.VOIRIE -Dotation « amendes de police » - Jacques FOUCHER

La réflexion est en cours le projet sera finalisé en janvier pour lancer nos demandes de devis.

12.ECOLE -Frais de scolarité - Claudine LACROIX

Le montant global s'élève à 37015.90€, légèrement supérieur (9%) à celui de l'année passée (33301.47 €).

La fin des conditions très favorables des contrats aidés en période covid explique principalement cette évolution.

13.EGLISE-INAUGURATION - Michel VEDRUNE

Samedi 29 mars à 20 h concert ALTICHOEUR (500€) présence des enfants de l'école vers 19h30.
Prévoir un pot en fin de concert

La séance s'est terminée à 23h00.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 16 janvier à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 17/12/2024

La secrétaire de séance :
Mélanie Fages

Le Maire :
Michel VÉDRUNE